

ICEA

Monsieur Jean-Paul GARDETTE

Toulouse, le 3 novembre 2025

❖ JMC/JMC/250359
COMMUNE DE AYGUEVIVES / ICEA

Cher Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que ma cliente s'est retrouvée seule, la journée de lundi, sur place, une nacelle ayant été spécialement louée pour permettre toutes les investigations utiles en toiture.

Elle a pu ainsi prendre quelques photographies attestant le manque d'entretien et l'état de vétusté des étanchéités.

Il est en maintenant temps de sortir de cette situation interminable et insupportable.

Comme il paraît impossible, amiablement, de réunir tous les acteurs concernés par les désordres constatés, ma cliente, qui souligne qu'il s'est écoulé douze mois depuis la dernière réunion tenue sur place, vous propose plus simplement de lui soumettre un devis de mise en conformité des étanchéités périphériques des panneaux photovoltaïques, établi par une entreprise qualifiée, qui précisera le délai de son intervention et dont vous assumerez le coût.

En cas de refus, j'engagerai, sans autre avis, une procédure judiciaire, et solliciterai la remise en état ou le retrait de l'installation, dont la dégradation pénalise la commune et les associations.

Je reste donc dans l'attente de vous lire rapidement.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments cordiaux.

Me Jean-Marc CLAMENS

